# Dunkerque : en 2023, Vent Debout continuera à faire barrage au projet éolien

Le collectif, qui milite contre l'implantation d'éoliennes au large des côtes dunkerquoises et bray-dunoises, souhaite que les habitants « se saisissent de cette question ».

Le collectif, composé de riverains, de militants associatifs et de simples citoyens, est bien disposé à continuer les tractages et les événements publics en 2023. PHOTO ARCHIVES MARC DEMEURE - VDNPQR
Par B.C.

Publié:28 Janvier 2023 à 17h00Temps de lecture:2 minPartage :
« *Rien n'est encore acté, si les habitants veulent s'opposer à ce projet, c'est encore possible*. » Les membres de l'association Vent Debout 59, qui luttent depuis 2020 contre le projet d'éoliennes en mer au large du Dunkerquois, veulent marquer les esprits. Réunis en assemblée générale ce samedi matin, ils ont répété que la mobilisation devait demeurer « *sans faille* ». Car le calendrier a beau être fixé par le promoteur EMD (pour une mise en service en 2028), **Vent Debout cite l'exemple de la Belgique** – également opposée au projet –, qui a déposé une plainte devant la Commission européenne ainsi qu'un recours auprès du tribunal administratif de Lille. « *Ce dernier n'a pas abouti car il n'y a pas encore de permis de construire*, note Stéphane Carle, trésorier. *Administrativement, il n'y a pour le moment rien à attaquer*. »

## Pétition, réseaux sociaux

Le collectif, composé de riverains, de militants associatifs et de simples citoyens, est bien disposé à continuer les tractages sur la digue en 2023, à intensifier l'information sur tous les

réseaux sociaux et à faire gonfler le chiffre de 20 000 signatures recueillies sur diverses pétitions. « *Même si l'on sait bien que nous sommes face à une machine bien organisée, en ordre de marche avec l'échelon local et l'État…* », indique Florent Caulier, le président. L'association a participé récemment à une réunion avec le président de la CUD. « *Nous y avons présenté nos arguments, notre demande de consultation locale*, poursuit le président. *Mais nous ne sommes pas entendus, on nous présente comme des opposants à la démocratie…* » Lors d'une prochaine réunion, qui devrait réunir la mairie, le promoteur et Vent Debout, plusieurs questions précises seront posées par l'association : si le projet est maintenu, qu'a-t-on prévu pour un éventuel démantèlement des éoliennes, dans trente ou quarante ans ? Les promoteurs d'aujourd'hui seront-ils ceux de demain ? **En cas de dépôt de bilan, l'État devra-t-il payer pour le démantèlement ?**

Vent Debout, qui a compilé son argumentaire sur son site Internet, se mobilise notamment sur la question des études d'impact environnemental : « *Nous avons appris du promoteur que celles-ci, initialement prévues avant le début de projet, ont été abandonnées et qu'elles se feront pendant la phase d'exploitation. C'est aberrant* », note un adhérent.